CTE – 022M
C.P. – Enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre
VERSION RÉVISÉE

Francois Carrier
Directeur d'usine
O-I Canada Corp,
2376 rue Wellington
Montreal, Québec, H3K 1X6
Bureau : (514) 939-8501

À Montréal, le 20 juin 2019

Commission des transports et de l'environnement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Représentations d'O-i Canada à l'attention de la Commission des transports et de l'environnement relativement à son mandat d'initiative au sujet des enjeux du recyclage et de la valorisation locale du verre au Québec

Madame, Monsieur,

La présente vous est acheminée afin de vous transmettre les commentaires et représentations d'O-i Canada en lien avec le mandat d'initiative de votre Commission sur les enjeux du recyclage et de la valorisation locale du verre au Québec.

D'entrée de jeu, soulignons qu'O-i Canada, à titre de plus grand fabricant de contenants de verre au monde et seul fabricant de contenants de verre au Québec et au Canada, soutient activement une révision et une valorisation du système de recyclage et de traitement du verre au Québec afin de répondre aux objectifs de développement durable de la société québécoise, mais aussi dans le but d'assurer la pérennité de ses activités montréalaises et de satisfaire aux exigences de plus en plus élevées de ses clients à cet égard.

Qui est O-i Canada?

O-i Canada est un fabricant de contenants de verre détenant 78 usines à travers le monde, dans 23 pays, et employant un total d'environ 26 500 employés.

L'entreprise est notamment propriétaire d'une usine située à Montréal, laquelle emploie plus de 400 personnes, dont approximativement 350 travailleurs sont syndiqués. O-i Canada investit plus de 36 millions de dollars annuellement en salaire et avantages sociaux pour l'ensemble de ses employés, en plus d'injecter 20 millions de dollars par année dans les biens et services auprès de la communauté locale.

L'usine de Montréal fabrique plus de 1,5 million de contenants de verre par jour, ce qui représente 450 tonnes de verre quotidiennement, pour divers clients spécialisés dans la production de boissons et d'aliments, notamment Molson Coors, Diageo (Crown Royal),

Labatt, Eska, Sleeman, Pepsico, Kraft, Pernod Ricard, Jim Beam et de nombreux autres.

Au Canada, O-i Canada opère aussi une usine située à Brampton, en Ontario. Celle-ci emploie plus de 370 personnes, dont plus de 325 travailleurs syndiqués. O-I Brampton assure la fabrication de contenants de verre pour divers producteurs de boissons, notamment Vincor International Ltd., Andres Wines, Bacardi, Coca-Cola, Diageo, Hiram Walker, Jim Beam, Labatt, Molson, Sleeman et Lassonde. L'usine fabrique plus de 1,1 million de contenants par jour et dessert également le marché de la bière canadienne.

L'industrie du verre au Québec et ses bienfaits pour l'environnement

Le verre possède une série de qualités intrinsèques qui en font un produit d'emballage à remplissages multiples de grande valeur pour les aliments et les boissons. Le verre est sûr, pur, naturel, polyvalent et parfaitement réutilisable, s'il est recyclé convenablement.

Pour l'année 2018, à Montréal seulement, O-i Canada a utilisé plus de 70 000 tonnes de calcin, terme utilisé pour caractérisé le verre recyclé.

Or, la capacité d'utilisation du verre recyclé à l'usine de Montréal est beaucoup plus importante et il ne fait aucun doute que l'usine de Montréal est sous-approvisionnée, malgré les nombreuses démarches effectuées pour améliorer le processus de recyclage au fil des années.

En effet, en 2018, l'usine de Montréal a utilisé environ 54% de verre recyclé dans la fabrication de verre ambré et 33% dans la fabrication de verre clair. Dans ce dernier cas, l'utilisation de verre recyclé pourrait tripler, si les ressources étaient disponibles.

Nous sommes persuadés que l'emballage de verre est un choix écologique et durable, en particulier lorsqu'il est utilisé dans un modèle d'économie circulaire où il est réutilisé ou recyclé. Lorsqu'un contenant de verre est ainsi utilisé et valorisé, celui-ci peut aisément remplacer un emballage en plastique et réduire à la source la pollution qui en découle et sous toutes ses formes.

Pour témoigner de notre désir de faire notre part, O-i Canada est aussi engagée dans la mise en place et le soutien d'initiatives de développement durable. À titre d'illustration, l'entreprise a, plus tôt cette année, mis à jour son rapport sur sa responsabilité sociale, dans lequel des objectifs clairs ont été fixés, notamment celui d'établir à 50% l'utilisation du verre recyclé dans nos installations. Nous avons aussi pour but de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 25%, ce qui ne pourra être réalisé que si l'utilisation du verre recyclé s'accentue, surtout au Québec.

Notons également que l'usine de Montréal souscrit au programme de la *Western Climate Initiative* (WCI), en vertu duquel des normes d'émission sont établies et calculées. Dans la détermination de ces normes, un aspect important pris en compte fut l'action proactive d'O-i Canada relativement à l'utilisation du verre recyclé, soit du verre provenant des programmes de recyclage par consigne du Québec (pour les produits de la bière uniquement) et des autres provinces canadiennes.

À cet effet, il importe de souligner que le recyclage du verre offre des avantages environnementaux considérables et mesurables. À la seule usine de Montréal, chaque

augmentation de 10% de la quantité de verre recyclé utilisé dans le processus de fabrication entraîne une réduction de 2% à 3% de la consommation énergétique de l'usine et de 4% à 10% des émissions de gaz à effet de serre.

De telles statistiques militent forcément en faveur d'une plus grande utilisation du verre recyclé, ce qui ne peut être possible sans une refonte complète du système actuel de recyclage.

En effet, comme nous l'indiquions ci-dessus, à l'heure actuelle, l'usine de Montréal utilise entre 33% et 54% de verre recyclé, selon le produit fabriqué. Nous estimons toutefois qu'il serait possible de hausser cette utilisation à plus de 80% de notre matière première, du moins en prenant pour exemple la proportion de verre recyclé utilisé par les usines sœurs de l'entreprise situées en Europe.

Nous pourrions ainsi réduire de façon plus que significative nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi l'enfouissement du verre qui est incontournable actuellement faute d'une méthode appropriée pour assurer le recyclage du verre. À preuve, selon les statistiques récentes divulguées par Recyc-Québec, en 2018, seulement 37% du verre recueilli par le biais du présent système a véritablement fait l'objet de recyclage[1], ce qui doit forcément être amélioré.

Le soutien au recyclage du verre au Québec est sincère mais insuffisant et inadéquat

Le recyclage du verre au Québec n'est pas seulement requis à des fins environnementales, il l'est également pour des impératifs d'affaires. En effet, les entreprises que nous desservons exigent désormais que leurs produits soient recyclés ou qu'ils contiennent davantage de verre recyclé. C'est notamment le cas de clients très importants de l'usine de Montréal, Diageo et Molson-Coors. Le défaut de répondre à de telles exigences risque de remettre en cause nos partenariats d'affaires avec certains d'entre eux.

Nous constatons que la population, elle aussi, souhaite recycler le verre, comme en témoigne le nombre de contenants déposés chaque semaine à des fins de recyclage. De bonne foi, les gens présument que lorsqu'ils déposent leurs contenants de verre dans le bac à recyclage, ceux-ci sont recyclés de manière appropriée. L'imaginaire collectif est persuadé que le verre est alors reconditionné et que celui-ci permet de fabriquer de nouveaux contenants.

Ce mythe constitue une illustration tangible de la crise qui secoue actuellement le recyclage du verre au Québec. En effet, même si notre usine de Montréal souhaite ardemment hausser son approvisionnement en matière recyclée, O-i Canada ne reçoit à l'heure actuelle aucun verre du système de collecte sélective effectué par le biais des bacs bleus. Notre approvisionnement s'effectue plutôt auprès du système québécois de consigne des bouteilles de bière ou encore des provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, où un système de consigne a été instauré pour tous les types de verre.

[1] Voir Jean-Philippe Robillard, « Recycler le verre reste un défi », Radio-Canada, 10 avril 2019.

Sans un système de collecte du verre amélioré, le potentiel d'augmentation du verre recyclé provenant du système québécois est limité. Il est en effet démontré qu'un contenant de verre placé sous un système de collecte de dépôts ou de consigne est d'une qualité largement supérieure, plus propre et prêt à être utilisé à des fins de fabrication, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est obtenu par le biais d'une collecte générale de type pêle-mêle comme celle qui prévaut au Québec.

Le programme de consigne du Québec, auquel O-i Canada participe, connaît d'ailleurs un grand succès; nous sommes en mesure d'utiliser une grande quantité du calcin produit par notre conditionneur local. Cependant, comme le système de collecte pêle-mêle actuellement en place au Québec ne produit aucun verre recyclé propre à la refonte, l'impact d'une telle mesure limitée à la consigne de la bouteille de bière uniquement n'est pas suffisant.

En ce sens, le modèle actuel de recyclage du verre est intenable, puisqu'il mène à un résultat incohérent avec la recherche de solutions sur le plan environnemental. De façon invraisemblable, la collecte d'un plus grand nombre de contenants de verre et une sensibilisation plus efficace face à l'importance du recyclage n'entraînent malheureusement pas une réutilisation plus importante et structurée de cette même matière. Il s'agit évidemment d'un non-sens.

O-i Canada estime que les contenants de verre avec une composante de verre recyclé représentent un marché d'une grande valeur auquel il convient de répondre. Sécuriser le verre recyclé de qualité est une priorité pour notre équipe et nous sommes convaincus que des solutions peuvent et doivent être trouvées afin d'encourager les investissements dans les secteurs globaux du recyclage et de la fabrication du verre.

À la recherche de solutions concrètes

Compte tenu de ce qui précède, il est impératif que des solutions concrètes soient trouvées, ce à quoi nous aspirons avec nos partenaires, incluant le gouvernement du Québec.

Depuis plus de trois ans, O-I collabore avec Eco Entreprises Quebec (EEQ), ainsi que d'autres organisations, pour développer certaines initiatives, l'objectif étant de recueillir et d'utiliser davantage de verre recyclé, sachant que le verre recueilli par le biais du système actuel ne peut être traité pour la fabrication de nouveaux contenants.

Dans les circonstances actuelles, O-i n'a d'autres choix que d'acheter du verre recyclé à partir du système de consigne des autres provinces canadiennes, notamment au Nouveau-Brunswick et en Ontario, de sorte que nous devons procéder à de l'achat à l'extérieur du Québec pour approvisionner notre usine de Montréal. À titre d'exemple, au cours de l'année 2018, nous avons dû investir plus de 1,600 000$ pour l'achat de matière recyclée provenant de la consigne auprès de ces deux provinces, une somme que nous aurions volontiers investie au Québec s'il avait été possible de le faire.

Soulignons toutefois qu'au Québec, nous sommes en mesure d'utiliser tous les produits de verre provenant de la consigne de bière, ce qui démontre l'utilité d'un système efficace de recyclage. Notre collaborateur, 2M Ressources, est un atout important et agit comme conditionneur du verre ainsi récupéré.

Plus récemment, O-i Canada et EEQ ont également discuté de l'introduction d'un nouveau système de récupération du verre au Québec. Une telle initiative, si elle devait se concrétiser, aiderait certainement à augmenter la disponibilité du verre recyclé issu du système de recyclage actuel.

En bref, plusieurs scénarios peuvent être envisagés pour faciliter le traitement du verre recyclé et permettre qu'il soit réutilisé dans un produit à valeur ajoutée qu'est le contenant en verre fabriqué à notre usine de Montréal.

Nous avons toutefois besoin d'un plan clairement défini, d'investissements ciblés et d'une volonté claire de la part du gouvernement en place pour que les démarches retenues se transforment en une action concrète et concertée.

Conclusion

O-i Canada est heureuse de constater l'attention que suscite la question du recyclage du verre au Québec et les enjeux liés à la situation actuelle. Nous sommes également reconnaissants qu'une démarche comme celle-ci soit entreprise par votre Commission. Nous réitérons toutefois que des solutions concrètes doivent être mises en place, et ce, rapidement. Une telle approche, nous en sommes persuadés, permettra d'atteindre les objectifs gouvernementaux en matière de protection de l'environnement, tout en soutenant plusieurs acteurs économiques québécois et en assurant le maintien d'emplois rémunérateurs.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Francois Carrier

Directeur d'usine
O-I Canada